



SCIENCES PO  
LYON

Formation Continue

En partenariat avec

aradel

le cnam

UN RESEAU DE COMPETENCES  
POUR NOS TERRITOIRES

# LES LABORATOIRES DE PRATIQUES DE SCIENCES PO LYON



## La pailleasse du développement territorial

LES RDV 2017

### LABO N°1

**Construire un cahier des charges  
d'élaboration d'un projet de territoire**

Judi 2 février 2017 / 14h - 17h

Tarif : 300 €

100 € pour les adhérents d'Aradel

### LABO N°2

**Repenser une stratégie et reconstruire  
une politique après une évaluation**

Judi 30 mars 2017 / 14h - 17h

Tarif : 300 €

100 € pour les adhérents d'Aradel

*Vous souhaitez tester des idées, des projets avant de vous engager, vous avez une commande de vos élus ou de votre hiérarchie, vous êtes en face d'un projet complexe, multi-acteurs... Vous hésitez entre plusieurs solutions...*

« Le Lab territorial  
de Sciences Po Lyon  
est une réponse ! »

## APPEL À PROJETS

### LABO N°3 ET LABO N°4

Judi 1er juin 2017

Mardi 7 novembre 2017



### Vous avez un projet, une idée... ?

Prenez contact avec les responsables du Labo qui les soumettront au Comité éditorial et soyez le porteur de projet pour les prochains labos !

Sciences Po Lyon, le CNAM et l'ARADEL se sont associés pour créer les laboratoires de pratiques de Sciences Po Lyon afin de rendre accessible l'expertise nécessaire pour concevoir et déployer vos projets sur vos territoires.

OBJECTIF

Fabriquer un « prototype »

LES



Des solutions enrichies  
de points de vue croisés

Un coût et un temps  
d'investissement limités

Un prototype de projet validé par  
des experts, duplicable et appropriable

En savoir +



## CONTACTS

### SCIENCES PO LYON

Pôle Formation continue & Insertion professionnelle

Anne BLANC-BOGE

Directrice

formation.continue@sciencespo-lyon.fr

T. 04 37 28 38 25

### ARADEL

Claudine PILTON

Directrice

claudine.pilton@aradel.asso.fr

> SCIENCES PO LYON  
www.sciencespo-lyon.fr

> ARADEL  
www.aradel.asso.fr

> CNAM  
www.lecnam-rhonealpes.fr

Jeudi 2 février 2017

14h - 17h  
à SCIENCES PO LYON

Tarif : 300 €

100 € pour les adhérents d'Aradel  
500 € pour le porteur de projet

LABO  
N°1



# CONSTRUIRE LE CAHIER DES CHARGES D'UN PROJET DE TERRITOIRE

dans un contexte de réorganisation  
territoriale

## LE PROTOTYPE LIVRÉ

Un cahier des charges  
d'élaboration d'un projet de  
territoire.

Un processus  
de conduite de projet de  
territoire.

Une organisation  
et une animation de la  
gouvernance.

NOMBRE  
DE  
PLACES

35

LES



Un prototype duplicable à décliner sur le terrain de chaque participant

Des solutions personnalisées élaborées et validées par les experts participants

Du conseil et du coaching en temps réel

## DES INTERVENANTS EXPERTS

### Michel BASSET

Professeur associé à Sciences Po Lyon  
Responsable de la Spécialité *Conduite de projets et développement durable des territoires*  
Consultant

### Vincent PACINI

Professeur associé au CNAM  
Consultant

### Nicolas SUBILEAU

Professeur associé à Sciences Po Lyon  
Responsable du Master *Evaluation et suivi des politiques publiques*  
Consultant

En savoir +



organisé par...



En partenariat avec

aradel

le cnam

UN RÉSEAU DE COMPÉTENCES  
POUR NOS TERRITOIRES

Jeudi 30 mars 2017

14h - 17h  
à SCIENCES PO LYON

Tarif : 300 €  
100 € pour les adhérents d'Aradel  
500 € pour le porteur de projet

LABO  
N°2



## LE PROTOTYPE LIVRÉ

### Une méthodologie de diagnostic stratégique comprenant :

- une grille de lecture de l'évaluation
- une méthode d'analyse prospective des besoins

### Un processus de formalisation d'une stratégie et d'une nouvelle politique

NOMBRE DE PLACES

35

LES



Un prototype duplicable à décliner sur le terrain de chaque participant

Des solutions personnalisées élaborées et validées par les experts participants

Du conseil et du coaching en temps réel

## DES INTERVENANTS EXPERTS

### Michel BASSET

Professeur associé à Sciences Po Lyon  
Responsable de la Spécialité *Conduite de projets et développement durable des territoires*  
Consultant

### Vincent PACINI

Professeur associé au CNAM  
Consultant

### Nicolas SUBILEAU

Professeur associé à Sciences Po Lyon  
Responsable du Master *Evaluation et suivi des politiques publiques*  
Consultant

# REPENSER UNE STRATÉGIE ET RECONSTRUIRE UNE POLITIQUE

à l'issue d'une évaluation

## LA PAILLASSE

- Une collectivité de la région ARA engagée dans un processus de fusion (création d'une commune nouvelle) et d'élargissement de l'intercommunalité.
- La nécessité d'élaborer une nouvelle stratégie et une nouvelle politique intégrant les évolutions institutionnelles et les résultats d'une évaluation.
- Le constat d'une difficulté récurrente à prendre en compte les évaluations des politiques publiques.

## LES SAVOIR-FAIRE MIS EN PRATIQUE

- Conduire un processus de mise en place d'une nouvelle stratégie et d'une nouvelle politique.
- Intégrer une approche prospective des besoins et des nouveaux enjeux institutionnels à des fins opérationnelles.
- Savoir utiliser une évaluation.

## LA MÉTHODE DE TRAVAIL

- Approche pratique bâtie sur une problématique réelle.
- Échanges et confrontations de points de vue entre des praticiens, des consultants, des enseignants-chercheurs et des étudiants pour décortiquer les idées, les déconstruire et les reconstruire au sein du Labo.

En savoir +



organisé par...



En partenariat avec

aradel

le cnam

UN RESEAU DE COMPÉTENCES  
POUR NOS TERRITOIRES



# BULLETIN D'INSCRIPTION

LES LABORATOIRES DE PRATIQUES DE SCIENCES PO LYON

## Formation Continue

En partenariat avec



## PARCOURS DE FORMATION : La pailleasse du développement territorial

Pour vous inscrire, merci de nous retourner ce bulletin individuel dûment complété et signé, et accompagné d'un bon de commande, d'une convention ou d'un chèque équivalent à au moins 30 % du prix de la formation.

- **Par courrier** : Sciences Po Lyon, Pôle Formation continue & Insertion professionnelle, 14 avenue Berthelot – 69365 Lyon cedex.
- **Par fax** : +33 (0)4 37 28 38 01
- **Par email** : [formation.continue@sciencespo-lyon.fr](mailto:formation.continue@sciencespo-lyon.fr)

## INSCRIPTION

**LABO 1** : Construire un cahier des charges d'élaboration d'un projet de territoire / **jeudi 2 février 2017**

- Tarif normal: **300 €**
- Tarif spécial Adhérent Aradel: **100 €**
- Tarif Porteurs de projet : **500 €**

**LABO 2** : Repenser une stratégie et reconstruire une politique après une évaluation / **Jeudi 30 mars 2017**

- Tarif normal: **300 €**
- Tarif spécial Adhérent Aradel: **100 €**
- Tarif Porteurs de projet : **500 €**

## MODALITÉS DE RÈGLEMENT (Voir conditions générales de vente ci-après)

- Règlement par chèque à l'ordre de l'Agent comptable de Sciences Po Lyon
- Règlement par virement bancaire
- Règlement par un organisme collecteur

**Contact facturation (obligatoire)** : Nom .....Fonction : ..... e-mail :.....

## ENTREPRISE OU ORGANISME DU PARTICIPANT

Raison sociale : .....

Adresse du siège social : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Code APE/NAF : .....

Numéro de Siret (mention obligatoire) : .....  Privé  Public  Associatif

Directeur(rice) : .....

## PARTICIPANT·E·

Mme  M.

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Téléphone portable : .....

Adresse de convocation (si différente de l'établissement) : .....

Code postal : ..... Ville : .....

E-mail (obligatoire): .....

## RESPONSABLE FORMATION (ou contact pour le suivi du dossier d'inscription)

Mme  M.

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Téléphone portable : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

E-mail (obligatoire): .....

**CACHET DE L'ENTREPRISE & SIGNATURE DU RESPONSABLE (obligatoire)**

Date : .....

**Signature :**

**SIGNATURE DU PARTICIPANT (obligatoire)**

Date : .....

**Signature :**



Formation Continue

En partenariat avec

aradel le cnam

UN RÉSEAU DE COMPÉTENCES  
POUR NOS TERRITOIRES

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## INSCRIPTION

Toute inscription définitive d'un participant ne sera validée qu'après réception par Sciences Po Lyon :

- d'un accord officiel de financement de la formation par l'employeur ou par un organisme tiers (bon de commande ou convention) ou
- d'un chèque équivalent à au moins 30% du prix de la formation.

## TARIFS

Sciences Po Lyon étant exonéré de TVA, en vertu de l'article 261-4-4 du code général des impôts, tous les tarifs sont indiqués en euros net.

Les tarifs indiqués sur le programme de formation pour l'année en vigueur comprennent la formation et la documentation pédagogique qui pourrait être fournie à chaque participant. Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation.

## MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation est à effectuer, comptant et sans escompte, à l'inscription ou à réception de la facture :

- par chèque libellé à l'ordre de M. l'Agent Comptable de l'IEP de Lyon,
- ou
- par virement à l'ordre de l'IEP de Lyon en précisant le nom du participant, le numéro de facture, le nom de l'entreprise.

TRESOR PUBLIC - Code banque : 10071 - Code guichet : 69000 - N° de compte : 00001004333 - Clé RIB : 63 - Code BIC : TRPUFRP1  
Domiciliation : TPLYON - IBAN - FR76 1007 1690 0000 0010 0433 363

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

## ADMINISTRATION

**Dès l'inscription validée, Sciences Po Lyon adresse :**

- une lettre de confirmation au responsable formation ;
- une lettre de convocation au participant indiquant le lieu exact de la formation.

**Dès la formation réalisée, Sciences Po Lyon adresse à l'établissement financeur :**

- une facture tenant lieu de Convention de Formation Simplifiée (n° d'agrément : 82 69 P 679369) ;
- une attestation de présence du/des participant(s).

## ORGANISME FINANCEUR

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (OPCA...), il appartient à l'entreprise du participant de :

- vérifier directement l'imputabilité de la formation auprès de l'organisme ;
- faire la demande de prise en charge avant la formation ;
- indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription l'établissement à facturer en précisant sa raison sociale et son adresse postale.

Dans le cadre d'une prise en charge partielle par un organisme tiers, la part non prise en charge sera facturée directement à l'entreprise du participant. Si Sciences Po Lyon n'a pas reçu la prise en charge par l'organisme tiers au 1er jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité des frais de formation. Par ailleurs, dans le cas où l'organisme n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandons, etc), le coût de l'ensemble du stage reste dû par l'entreprise du participant.

## CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (fax ou courrier), un accusé de réception sera adressé par retour au responsable de formation. L'annulation n'entraînera aucun frais si le participant se fait remplacer par un collaborateur de la même entreprise ayant les mêmes besoins en formation (un nouveau bulletin devra être complété dans les mêmes conditions que l'inscription initiale). Jusqu'à 10 jours ouvrés avant le 1er jour de la formation, le remboursement de l'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 30% des frais de participation. Après cette date, et jusqu'au jour ouvré précédent la formation, Sciences Po Lyon facturera à l'entreprise du participant un dédit de 50% des frais de participation, montant non imputable sur le budget de la formation.

A partir du 1er jour de formation, la totalité des frais de la formation seront retenus et facturés. Sciences Po Lyon se réserve le droit de modifier, de reporter ou d'annuler la formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant.

## INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément à l'article 34 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces informations. Elles ne seront utilisées que par Sciences Po Lyon et dans le strict cadre des procédures administratives visant à votre inscription au programme de formation désiré.

*La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente détaillées ci-dessus.*